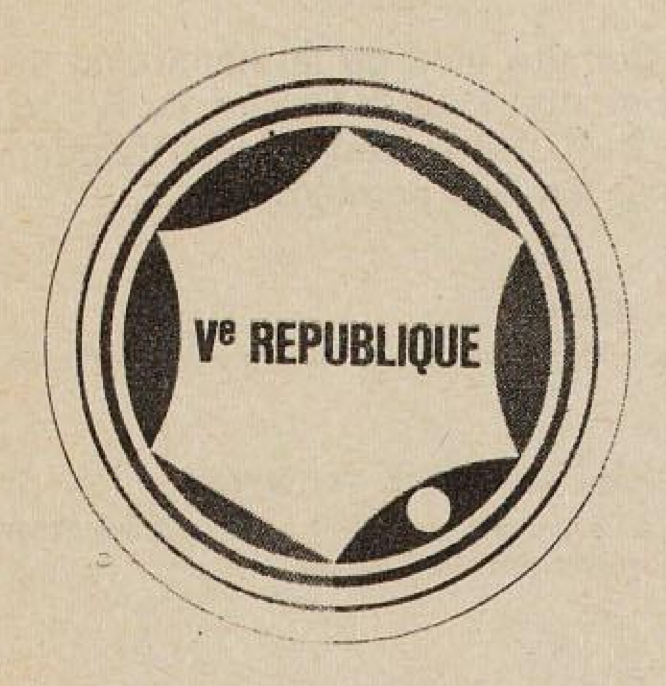
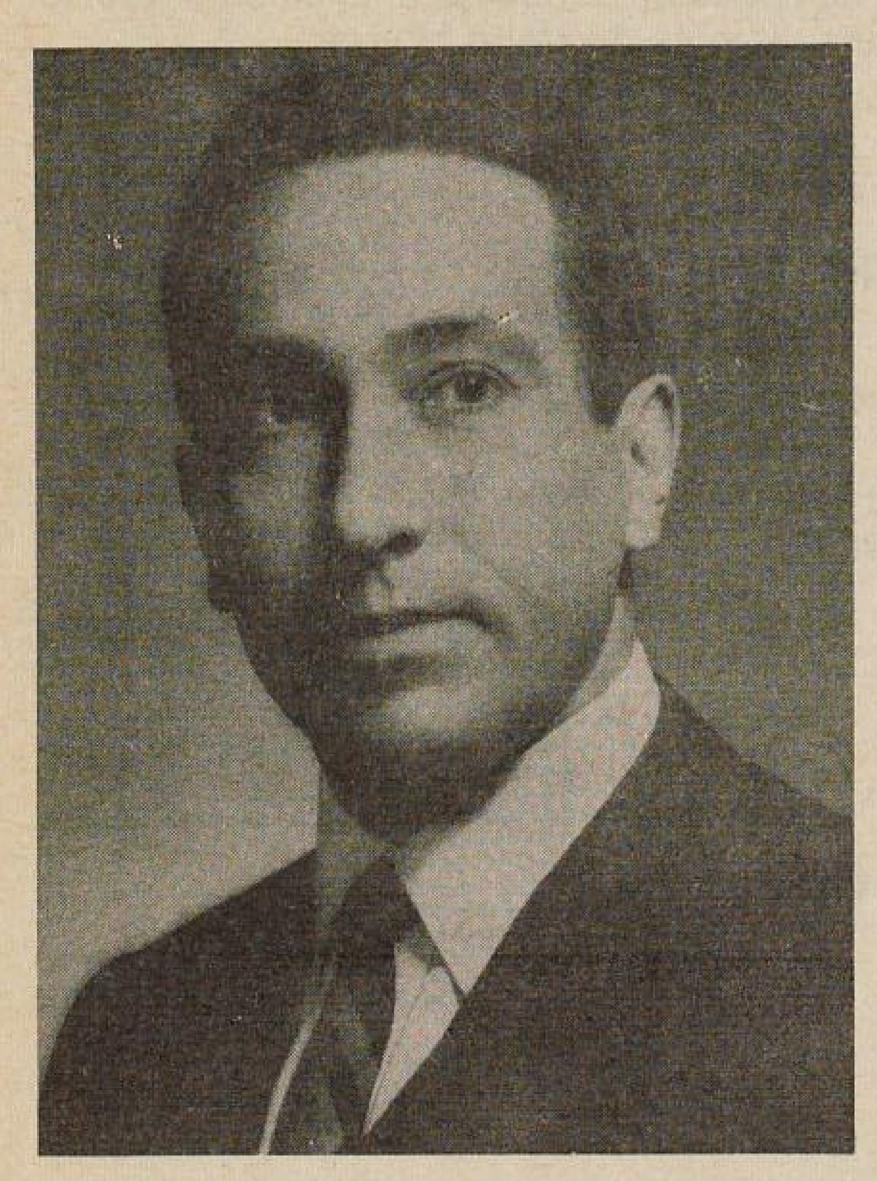
Liberté — Egalité — Fraternité. REPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections législatives du 5 mars 1967 — 2e Circonscription de la Drôme (Montélimar-Nyons)



Ve RÉPUBLIQUE

JEAN ESCOFFIER



Jean ESCOFFIER

38 ans - Journaliste (carte professionnelle n° 14 850)
Marié, père de deux enfants

Drômoises, Drômois,

ENFANT de la Drôme, originaire de Vinsobres, j'appartiens à une famille qui participe depuis longtemps à la vie publique du département. Mon grand-père, avocat à Montélimar et Nyons, a été conseiller municipal de Vinsobres. Mon père, André ESCOFFIER, a été maire de cette même commune, conseiller général de Saint-Paul-Trois-Châteaux, député de la Drôme à deux reprises, de 1919 à 1928, et vice-président du parti radical.

Préparé par mes études juridiques et économiques et treize années de journalisme international à servir la collectivité, connaissant d'expérience les problèmes d'évolution et d'adaptation qui se posent chez nous avec une acuité particulière, je me présente pour la première fois, en homme libre et en républicain, aux suffrages de mes compatriotes.

Le Comité d'Action pour la Ve République, présidé par le Premier Ministre, m'a donné son investiture pour représenter cette large Majorité de Français qui approuvent nos institutions et qui soutiennent l'action du Général de GAULLE.

Elu, je vous représenterai demain à l'Assemblée Nationale, au sein de l'Equipe de la Majorité, afin de poursuivre, grâce à la STABILITE, une politique d'INDEPENDANCE et de PAIX, et de faire profiter notre région d'une action plus efficace de PROGRES.

Je me propose, en liaison avec les élus locaux et grâce à mes rapports déjà bien établis et suivis avec les responsables du Gouvernement et des administrations centrales et préfectorales, de faire en sorte que la circonscription bénéficie pleinement des réalisations de la Ve République.

Le sud de la Drôme a besoin, de la part des pouvoirs publics, d'une sollicitude particulière. Il faut :

1 - CREER DES EMPLOIS NOUVEAUX

Ce que l'opposition n'a pu accomplir en dépit d'innombrables promesses, nous pouvons le réaliser grâce à une meilleure coopération avec le gouvernement et en accordant, dans le cadre de la décentralisation, des conditions plus favorables aux industriels désireux de s'installer chez nous.

Davantage d'emplois, ce sont de meilleurs salaires, un pouvoir d'achat accru.

Toute les catégories sociales et professionnelles bénéficieront d'un niveau de vie plus élevé.

2 - ÉLARGIR ET AMELIORER LES DÉBOUCHÉS AGRICOLES,

en donnant à notre Agriculture sa juste place dans la Nation et dans le Marché Commun et en aidant le monde rural à s'intégrer dans l'économie moderne.

L'aide de l'Etat à l'Agriculture a plus que triplé de 1958 à 1967. Compte tenu de la diminution de la population active, la somme accordée par individu a été multipliée par quatre. Pour la Drôme, du IVe au Ve Plan, les autorisations de programme sont passées de 4 565 000 F. à 9 800 000 F. pour l'électrification rurale et de 13 004 000 F. à 16 896 000 F. pour l'alimentation des campagnes en eau potable.

Nous voulons :

— Harmoniser les charges et les prix de revient à l'intérieur de la Communauté Européenne.

— Passer de l'empirisme d'une économie de production, avec ses à-coups et sa mévente, à la prospective d'une économie de marché.

— Poursuivre la recherche de la **PARITE** avec les autres catégories sociales.

— Valoriser la main-d'œuvre rurale en préparant la mutation professionnelle des jeunes appelés à quitter la terre.

— Freiner l'exode rural (le décret du 9 août 1966 prévoit des aides particulières — subventions, prêts, etc... — contribuant au maintien d'agriculteurs dans les zones déshéritées). La culture du sol est indispensable pour conserver le milieu humain.

3 - DEVELOPPER LE TOURISME :

Beauté du site, climat salubre, accueil souriant des habitants, tout destine la Drôme du sud a un brillant avenir touristique. La Ve République pourra y apporter l'équipement et les aménagements (plans d'eau, routes pittoresques, etc...) qui en feront un paradis pour les citadins de toute l'Europe.

RIEN de tout cela ne sera réalisable si les opposants, incapables de s'entendre pour construire et qui ne conjuguent leurs efforts que pour essayer de détruire la République nouvelle, devaient par malheur l'emporter.

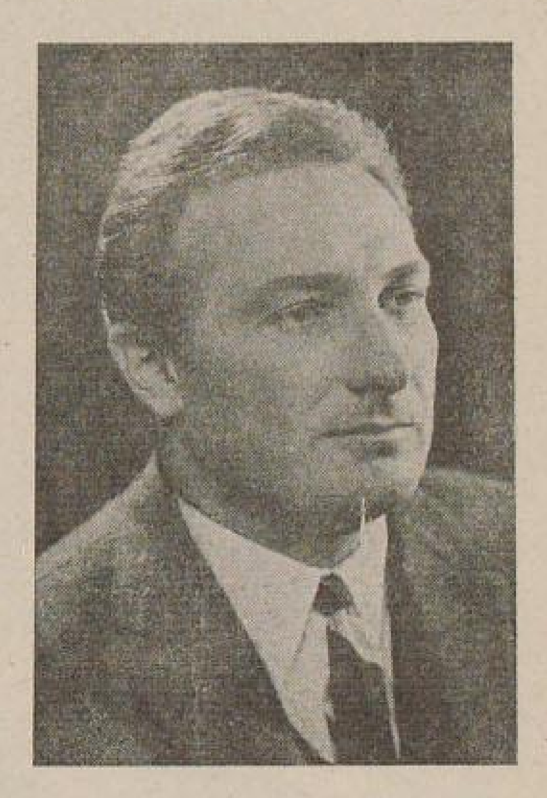
Les hommes du passé ont fait leur preuve sous la IVe République. Ils ont été jugés et condamnés par l'ensemble du pays.

TOUT sera possible au contraire avec une Majorité efficace, loyale et unie sur les grandes options.

Il y a quatorze mois, vous avez réélu de Gaulle, pour sept ans, Président de la République. Ce choix signifie la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République.

Confirmez votre vote présidentiel.

Soutenez la Ve République.



Suppléant :
Jean BREGIER
de Montélimar
38 ans — Agent Général de Société
Conseiller agricole
Secrétaire Général U.N.R.-U.D.T.
pour le Sud de la Drôme

votez stabilité



votez majorité

VOTEZ JEAN ESCOFFIER

Vu, le Candidat

IMP. G. AYZAC - LA TRIBUNE DE MONTÉLIMAR